

Image not found or type unknown



refus d'application de garantie décennale

Par **gitou55**, le **19/08/2009** à **09:53**

J'ai acquis une coque de piscine chez "Aquastéryl" qui a sous-traité avec "Génération piscines" en 2002. Cette coque a la maladie de la coque bien connue, champignons "osmose" ce qui lui donne des taches et des boursoflures qui éclatent. J'ai un contrat de garantie décennale. Les 2 sociétés ont été rachetées tout en gardant leurs anciens noms. Ces 2 sociétés me disent qu'ils n'ont pas racheté les garanties décennales et rufusent toutes interventions. Génération piscines a été rachetée tout en gardant son nom en 2003, donc ma piscine a été garantie 1 an et je n'ai pas été mise au courant des changements de condition du contrat de base. Quel recours puis-je avoir? Merci d'avance pour votre réponse.